

---

**Arrêté portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir**

**Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir,**

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 16 ;

**Vu** le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

**Vu** le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat;

**Vu** l'arrêté du 11 juin 2021 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir ;

**Vu** les résultats de la consultation générale organisée le 14 décembre 2021 ;

**Vu** l'arrêté du 6 janvier 2022 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir ;

**Vu** les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

**Arrête:**

**Article 1er**

Sont nommés représentants de l'administration au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir :

M. Vincent LEPREVOST, directeur départemental, président;

**Article 2**

Sont désignés représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir :

En qualité de membres titulaires :	En qualité de membres suppléants :
<b>M. DUBOIS Frédéric, UNSA</b>	<b>Mme PROUST-GAVARD Catherine, UNSA</b>
<b>M. BENHAMMOUD Sofiane, SOLIDAIRES</b>	<b>M. GALBRUN Philippe, SOLIDAIRES</b>
<b>M. Frédéric ANGELI, FO</b>	<b>Mme Cécile FESSOU, FO</b>
<b>Mme Marie-Anne MICHEL, FO</b>	<b>M. Christophe BAILLAT, FO</b>

**Article 3**

L'arrêté du 12 février 2021 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir est abrogé.

Fait à Chartres, le 3 mars 2022.

Le directeur départemental  
de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations



Vincent LEPREVOST